

États financiers consolidés de

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	
États consolidés de la situation financière	1
États consolidés du résultat global	2
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	3
États consolidés des variations de capitaux propres	4
Notes afférentes aux états financiers consolidés	5 - 38



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Les Ressources Yorbeau inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Les Ressources Yorbeau inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013, les états consolidés du résultat global, les tableaux consolidés flux de trésorerie et les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de Les Ressources Yorbeau inc. au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Observation

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers consolidés qui indique que Les Ressources Yorbeau inc. est toujours au stade d'exploration, donc qu'elle n'a pas de revenus provenant de son exploitation. Par conséquent, la continuité d'exploitation de Les Ressources Yorbeau inc. dépend de sa capacité à lever du financement afin de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités. Ces conditions, conjuguées aux autres questions exposées dans la note 1, indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de Les Ressources Yorbeau inc. à poursuivre son exploitation.

*KPMG A.R.L. / S.R.N.C.R.L.**

Le 20 mars 2015

Montréal, Canada

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

États consolidés de la situation financière

31 décembre 2014 et 2013

	2014	2013
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	1 116 083 \$	57 563 \$
Placements temporaires (note 6)	800 000	—
Taxes à recevoir et autres (note 7)	241 509	128 944
Frais payés d'avance	42 841	40 319
	<u>2 200 433</u>	<u>226 826</u>
Actif à long terme		
Dépôts en fidéicommiss (note 8)	115 760	91 760
Propriétés minières (note 10)	2 901 124	2 831 770
Actifs de prospection et d'évaluation (note 10)	15 768 330	16 214 354
	<u>18 785 214</u>	<u>19 137 884</u>
	<u>20 985 647 \$</u>	<u>19 364 710 \$</u>
Passif et avoir des actionnaires		
Passif à court terme		
Fournisseurs et autres créditeurs (note 12)	369 493 \$	566 824 \$
Passif lié aux actions accréditatives (note 15)	250 650	—
Montant dû à des administrateurs et actionnaires (note 22)	—	481 000
Prêt à court terme (note 13)	—	500 000
Prépaiement de Gold Fields (note 9)	—	112 000
	<u>620 143</u>	<u>1 659 824</u>
Passif à long terme		
Provisions (note 14)	615 875	669 210
	<u>1 236 018</u>	<u>2 329 034</u>
Avoir des actionnaires		
Capital social et bons de souscription (note 15)	46 134 500	42 016 618
Surplus d'apport	2 746 061	2 424 841
Déficit	(29 130 932)	(27 405 783)
	<u>19 749 629</u>	<u>17 035 676</u>
Engagements et éventualités (note 18)		
Événements postérieurs (note 23)		
	<u>20 985 647 \$</u>	<u>19 364 710 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil,

_____(s) David Crevier_____, administrateur

_____(s) Frank Di Tomaso_____, administrateur

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

États consolidés du résultat global

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

	2014	2013
Revenus		
Frais de gestion	87 135 \$	30 679 \$
Location de locaux	32 000	42 000
	119 135	72 679
Charges		
Charges administratives (note 19)	1 358 328	941 262
Paiements fondés sur des actions	271 595	265 975
Entretien de la propriété	(122)	3 848
	1 629 801	1 211 085
Intérêts créditeurs	(6 596)	(10)
Charges d'intérêts	15 729	66 362
Montant net des intérêts débiteurs	9 133	66 352
Perte et perte du résultat étendu	(1 519 799)\$	(1 204 758)\$
Perte nette par action, de base et diluée	(0,01)\$	(0,01)\$
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	188 591 441	174 385 206

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

États consolidés des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

	2014	2013
Provenance (affectation) de la trésorerie		
Exploitation		
Perte nette et perte du résultat étendu	(1 519 799)\$	(1 204 758)\$
Ajustements pour :		
Paiements fondés sur des actions	271 595	265 975
Montant net des intérêts débiteurs (créditeurs)	9 133	66 352
Variation nette des soldes hors caisse liés à l'exploitation		
Variation des taxes à recevoir et autres	(52 089)	92 268
Variation des frais payés d'avance	(2 522)	10 495
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	(345 218)	(23 865)
Variation du prépaiement de Gold Fields	156 819	112 000
Intérêts reçus	6 596	10
Intérêts payés	(73 306)	(4 352)
Trésorerie nette utilisée pour les activités d'exploitation	(1 548 791)	(685 875)
Investissement		
La trésorerie acquise résultant de l'acquisition d'actifs de		
Cancor (note 9)	1 452 722	-
Augmentation des dépôts en fidéicommis	(24 000)	-
Diminution des provisions	(53 335)	-
Additions aux actifs de prospection et d'évaluation	(421 753)	(315 961)
Remboursement par Gold Fields d'actifs de prospection		
et d'évaluation	469 627	-
Crédit de droits miniers et crédit relatif aux ressources	112 184	50 021
Trésorerie nette utilisée pour les (provenant des) activités		
d'investissement	1 535 445	(265 940)
Financement		
Émission de capital-actions	3 049 500	-
Frais de financement liés aux capitaux propres	(196 634)	(32 160)
Augmentation du montant dû aux administrateurs et actionnaires	50 000	606 000
Diminution du montant dû aux administrateurs et actionnaires	(531 000)	(125 000)
Variation du prêt à court terme	(500 000)	500 000
Trésorerie nette utilisée pour les activités de financement	1 871 866	948 840
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et		
équivalents de trésorerie	1 858 520	(2 975)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	57 563	60 538
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	1 916 083 \$	57 563 \$
Transactions non monétaires :		
Passif de prépaiement de Gold Fields reclassé en diminution		
des actifs de prospection et d'évaluation	268 819 \$	- \$
Bons de souscription inclus dans les frais de financement liés		
aux capitaux propres	8 716	-

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

	2014	2013
Capital social et bons de souscription		
Solde au début de l'exercice	42 016 618 \$	42 016 618 \$
Émission d'actions ordinaires	1 712 700	–
Émission d'actions accréditives	1 336 800	–
Passif lié aux actions accréditives	(250 650)	–
Émission d'actions pour l'acquisition de Cancor	1 319 032	–
Solde à la fin de l'exercice	46 134 500	42 016 618
Surplus d'apport		
Solde au début de l'exercice	2 424 841	2 158 866
Paiements fondés sur des actions accordés aux employés et fournisseurs de services	219 219	227 031
Paiements fondés sur des actions relativement aux relations avec des investisseurs et commissions d'intermédiaires concernant le financement lié aux capitaux propres	61 092	38 944
Bons de souscription aux actionnaires de Cancor	40 909	–
Solde à la fin de l'exercice	2 746 061	2 424 841
Déficit		
Solde au début de l'exercice	(27 405 783)	(26 168 865)
Perte nette et perte du résultat étendu	(1 519 799)	(1 204 758)
Frais de financement liés aux capitaux propres	(205 350)	(32 160)
Solde à la fin de l'exercice	(29 130 932)	(27 405 783)
Total de l'avoir des actionnaires à la fin de l'exercice	19 749 629 \$	17 035 676 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

1. Entité présentant l'information financière et continuité d'exploitation

Les Ressources Yorbeau inc. (« Yorbeau » ou la « Société ») est une société domiciliée au Canada et constituée selon les lois de la province de Québec. L'adresse du siège social de la Société est le 110, boulevard Crémazie, bureau 430, Montréal, Québec.

La Société est engagée dans l'exploration de propriétés minières dans la province de Québec et en Algérie suite à l'acquisition d'actifs de Mines Cancor Inc. Bien que la Société prenne toutes les mesures conformes aux normes de l'industrie selon l'état actuel de ses propriétés afin de s'assurer que les titres de propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier sont en règle, ces mesures ne garantissent pas la validité des titres. Les titres pourraient être assujettis à des ententes précédentes non enregistrées ou au non-respect d'exigences réglementaires.

Les états financiers consolidés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation, ce qui présume que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités.

Les activités d'exploration sur les propriétés algériennes acquises suite à la transaction avec Mines Cancor Inc. sont temporairement suspendues pour des raisons de sécurité en lien avec l'instabilité civile présente au Nord du Mali (bordant la frontière sud-algérienne). La Société a demandé une prolongation de ses permis relatifs aux cas de force majeure et est en attente d'une réponse de la part des autorités algériennes.

La Société est en cours d'exploration et d'évaluation concernant ses propriétés minières et projets et n'a pas encore déterminé si ses propriétés et projets contiennent des réserves de minerai qui sont économiquement exploitables. Les activités opérationnelles n'ont pas encore généré de revenus. La capacité de la Société à respecter ses engagements lorsqu'ils viennent à échéance, y compris l'acquisition de propriétés minières et le développement de projets, dépend de sa capacité à obtenir le financement nécessaire. La récupération des montants affectés aux propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation dépend de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour compléter l'exploration et le développement de ces propriétés ainsi que de sa capacité à mener à terme la mise en valeur et la production rentable future ou d'obtenir des produits de la vente de propriétés. En date des états financiers consolidés, la valeur comptable des propriétés minières représente, selon la direction, la meilleure estimation de leur valeur recouvrable nette. Cette valeur pourrait toutefois être réduite dans le futur.

La direction s'attend à ce que le fonds de roulement disponible de la Société, à la fin de l'exercice, sera insuffisant pour fournir à la Société un financement adéquat afin de couvrir son budget de frais généraux administratifs, de rencontrer ses obligations à court terme pour les douze prochains mois et de compléter son budget d'exploration pour l'année 2015. Par conséquent, la Société devra obtenir du financement supplémentaire en 2015.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

1. Entité présentant l'information financière et continuité d'exploitation (suite)

Les conditions mentionnées ci-dessus indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Les états financiers consolidés n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs si l'hypothèse de continuité d'exploitation n'était pas appropriée.

2. Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« International Financial Reporting Standards » ou les « IFRS »).

La publication des présents états financiers consolidés a été approuvée par le conseil d'administration en date du 20 mars 2015.

3. Base d'établissement

a) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique.

b) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

c) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Des informations concernant les jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont fournies dans la note 4 et concernent la détermination des coûts capitalisables en tant qu'actifs de prospection et d'évaluation à la note 10 relativement à l'acquisition des actifs nets de Mines Cancor Inc. ainsi que la comptabilisation et l'évaluation des crédits de droits miniers remboursables.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

3. Base d'établissement (suite)

c) Utilisation d'estimations et recours au jugement (suite)

Les jugements critiques posés lors de l'évaluation de méthodes comptables adoptées sont liés à la comptabilisation de la transaction avec Mines Cancor Inc. qui a été enregistrée comme une acquisition d'actifs étant donné que Mines Cancor Inc. ne correspond pas à la définition d'une entreprise selon IFRS 3, Regroupement d'entreprises (note 11).

Des informations sur les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours du prochain exercice sont fournies dans les notes ci-après :

- Notes 4 et 7 - évaluation des crédits d'impôt relatifs à des ressources et des crédits de droits miniers remboursables ;
- Notes 4 et 10 - recouvrabilité des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation;
- Notes 4 et 14 - évaluation de la provision pour remise en état du site;
- Notes 4 et 16 - évaluation de la juste valeur des paiements fondés sur des actions ;
- Notes 4 et 17 - recouvrabilité des actifs d'impôt différé ;
- Note 15 – évaluation de la juste valeur des bons de souscription émis et du passif lié aux actions accréditives.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées ainsi que dans les exercices futurs touchés par ces révisions.

4. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme aux exercices présentés dans les présents états financiers consolidés.

a) Méthode de consolidation

Filiales

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive, Mines Cancor Inc., 6956599 Canada Inc. et 6956611 Canada Inc. Les filiales sont des entreprises contrôlées par la Société. Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés depuis la date de la prise du contrôle jusqu'à la date de la perte du contrôle. Les méthodes comptables de la filiale ont été modifiées, au besoin, afin qu'elles cadrent avec celles adoptées par la Société.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

4. Principales méthodes comptables (suite)

b) Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers non dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction directement attribuables.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiement déterminé ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur.

La Société a classé la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements temporaires, les autres recevables et les dépôts en fidéicommiss comme prêts et créances.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes de trésorerie et les dépôts à vue dont l'échéance initiale est de trois mois ou moins.

La trésorerie et équivalents de trésorerie incluent le produit du financement d'actions accréditives non encore dépensé. Selon les restrictions imposées sur ce type de financement, la Société s'est engagée à dépenser ces fonds pour la prospection. Aux fins des états consolidés des flux de trésorerie, le produit du financement d'actions accréditives utilisé pour les actifs de prospection et d'évaluation est inclus dans les activités d'investissement.

Passifs financiers non dérivés au coût amorti

La Société a classé ses fournisseurs et autres créditeurs, les montants dus aux administrateurs et actionnaires et le prêt à court terme en tant que passifs financiers au coût amorti. Après la comptabilisation initiale, ces passifs financiers sont mesurés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Dans l'établissement de la juste valeur, la Société utilise la hiérarchie de la juste valeur selon les trois niveaux tels que définis ci-dessous :

- Niveau 1 - définie comme des données observables, telles que les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs.
- Niveau 2 - définie comme les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, et qui sont directement ou indirectement observables.
- Niveau 3 - définie comme des données non observables basées sur peu ou pas de données existantes sur le marché, exigeant que la Société développe ses propres hypothèses.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

4. Principales méthodes comptables (suite)

c) Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation

Les propriétés minières correspondent à une participation acquise dans des permis ou des claims de prospection minière comportant des droits de prospection de tous les minerais de ces claims.

Tous les coûts préalables à la prospection, c'est-à-dire les coûts engagés avant d'obtenir les droits légaux de se livrer à des activités de prospection et d'évaluation dans une zone d'intérêt sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Après l'obtention du droit légal de prospection, les dépenses de prospection et d'évaluation sont inscrites à l'actif pour chaque zone d'intérêt identifiable jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées.

Les dépenses comptabilisées en actifs de prospection et d'évaluation incluent les dépenses liées à l'acquisition de droits de prospecter, des études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, du forage d'exploration, des creusements de tranchées, de l'échantillonnage et des activités en lien avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les propriétés minières et les actifs de prospection et d'évaluation sont comptabilisés au coût historique diminué de toute perte de valeur comptabilisée.

Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale sont démontrées pour une zone d'intérêt, la Société cesse d'inscrire à l'actif les propriétés minières et les coûts de prospection et d'évaluation pour cette zone, effectue un test de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation comptabilisés et reclasse tous les actifs de prospection et d'évaluation qui n'ont pas subi de perte de valeur dans les immobilisations corporelles ou incorporelles en développement minier, selon la nature des actifs.

d) Dépréciation

Actifs financiers

Les actifs financiers sont passés en revue chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié s'il existe une indication objective qu'un événement générateur de pertes s'est produit après la comptabilisation initiale de l'actif et a eu une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier, qui peut être estimé de façon fiable.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

4. Principales méthodes comptables (suite)

d) Dépréciation (suite)

Actifs financiers (suite)

Le montant d'une perte de valeur sur un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre la valeur comptable de cet actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif. Les pertes sont comptabilisées dans le bénéfice ou la perte et portées en diminution des créances dans un compte de correction de valeur. Les intérêts liés à l'actif déprécié continuent d'être comptabilisés par le biais de la désactualisation. Si le montant de la perte de valeur diminue à la suite d'un événement ultérieur, la diminution de la perte de valeur est reprise et le montant de la reprise est comptabilisé dans le bénéfice ou la perte.

Actifs non financiers

La valeur comptable des propriétés minières et des actifs d'exploration et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique :

- Les droits d'exploration ont expiré ou expireront dans un avenir proche;
- Aucune dépense d'exploration future importante n'est prévue;
- Aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte et les activités d'exploration et d'évaluation sur cette propriété cesseront;
- Le recouvrement de la valeur des actifs d'exploration et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable.

Si une telle circonstance existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Les propriétés minières et les actifs d'exploration et d'évaluation font aussi l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'ils sont transférés en actifs de développement, même si aucun fait ni aucune circonstance n'existe quant à l'excès de la valeur comptable sur la valeur recouvrable.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

4. Principales méthodes comptables (suite)

d) Dépréciation (suite)

Actifs non financiers (suite)

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent pas être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par son utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Le niveau identifié par la Société pour effectuer un test de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation correspond à chaque propriété minière.

e) Provision

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. La désactualisation est comptabilisée en charges financières.

f) Capital social

Actions ordinaires

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires et d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, après déduction de toute incidence fiscale.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

4. Principales méthodes comptables (suite)

f) Capital social (suite)

Actions accréditatives

La législation fiscale canadienne permet à une société d'émettre des titres de placement à des investisseurs par lesquels les déductions fiscales relatives aux dépenses d'exploration peuvent être réclamées par les investisseurs et non par la société. Ces titres de placement sont appelés actions accréditatives. La Société finance une portion de ses programmes d'exploration via l'émission d'actions accréditatives.

À la date d'émission des actions, la Société alloue le produit d'émission entre le capital social et l'obligation de remettre les déductions fiscales, qui est comptabilisé en tant que passif lié aux actions accréditatives. La Société estime la juste valeur de l'obligation selon la méthode résiduelle, c'est-à-dire en comparant le prix de l'action accréditative au prix de marché d'une action ordinaire à la date d'annonce du financement.

La Société peut renoncer aux déductions fiscales selon ce qui est appelé la « méthode générale » ou la « méthode rétrospective ».

Lorsque les déductions fiscales sont renoncées selon la méthode générale, que la Société prévoit effectuer la renonciation et qu'elle capitalise les dépenses dans l'année courante, alors la Société comptabilise un passif d'impôt différé avec pour contrepartie une dépense d'impôt différé. L'obligation est réduite à zéro avec pour contrepartie un produit enregistré.

Lorsque les déductions fiscales sont renoncées selon la méthode rétrospective, la Société comptabilise un passif d'impôt différé avec pour contrepartie une dépense d'impôt différé lorsque les dépenses sont effectuées et capitalisées. À ce moment, l'obligation est réduite à zéro avec pour contrepartie un produit enregistré.

Bons de souscription d'actions

Les bons de souscription d'actions sont classés dans les capitaux propres dans la mesure où ils correspondent à des dérivés sur les instruments de capitaux propres de la Société elle-même, qui seront uniquement réglés par la Société en échangeant un nombre déterminé de ses propres instruments de capitaux propres en contrepartie d'un montant déterminé de trésorerie.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

4. Principales méthodes comptables (suite)

g) Paiements fondés sur des actions

La juste valeur à la date d'attribution des droits à des paiements fondés sur des actions attribués à des membres du personnel et des administrateurs est comptabilisée comme charge au titre des avantages du personnel et des administrateurs, avec comptabilisation de l'augmentation du surplus d'apport qui en est la contrepartie, au cours de la période où les membres du personnel et les administrateurs acquièrent des droits inconditionnels à des paiements fondés sur des actions. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre de droits dont on s'attend à ce que les conditions de service soient remplies, de sorte que le montant finalement comptabilisé en charges dépend du nombre de droits qui remplissent les conditions de service à la date d'acquisition des droits.

Les accords de paiement fondé sur des actions aux termes desquels la Société reçoit des biens ou des services en contrepartie de ses propres instruments de capitaux propres sont comptabilisés comme des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres, indépendamment de la manière dont la Société a obtenu ces instruments de capitaux propres. La Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut pas être estimée de façon fiable, auquel cas la juste valeur sera établie indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

h) Contrats de location

Les contrats de location sont classés comme des contrats de location simple ou comme des contrats de location-financement dépendamment de la réalité de la transaction au commencement du contrat. La classification est réévaluée si les termes du contrat sont modifiés. Un contrat de location n'ayant pas l'effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents de la propriété d'un actif est classé comme un contrat de location simple.

Tous les contrats de location de la Société sont classés comme des contrats de location-exploitation et, de ce fait, les actifs en location ne sont pas reconnus dans les états consolidés de la situation financière de la Société.

Les paiements effectués dans le cadre des contrats de location-exploitation sont comptabilisés selon le mode linéaire pendant la durée du contrat de location dans les états consolidés du résultat global ou capitalisés selon leur nature dans les actifs de prospection et d'évaluation.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

4. Principales méthodes comptables (suite)

i) Produits financiers et charges financières

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

Les intérêts reçus et les intérêts payés sont classés dans les activités opérationnelles dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

j) Constatation des revenus

Les revenus provenant des frais de gestion, location de locaux et autres services sont constatés lorsqu'ils sont gagnés et réalisés. Les revenus enregistrés reliés aux autres services sont considérés dans une relation de mandataire basé sur l'évaluation des risques et responsabilités effectuée par la Société. Les autres services rechargés au mandant sont enregistrés sur une base nette vu que les activités reliées reflètent celles du mandant et non celles de la Société. Donc, les revenus enregistrés ne sont que ceux de frais de gestion et de location de locaux.

k) Crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources et crédit d'impôt remboursable relatif aux droits miniers

La Société est admissible à un crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources pour des frais d'exploration au Canada financés par trésorerie, autrement que par financement accréditif, jusqu'à 35 % jusqu'au 4 juin 2014 et jusqu'à 28 % par la suite. Ce crédit est comptabilisé comme une subvention gouvernementale en diminution des actifs de prospection et d'évaluation.

La Société a droit également à un crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers en vertu de la *Loi sur l'impôt minier* du Québec. Le traitement comptable du crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers dépend de l'intention de la direction à entrer en production dans le futur ou de vendre ses propriétés minières à un autre producteur minier une fois que la faisabilité technique et la viabilité économique des propriétés ont été démontrées. Cette évaluation est faite au niveau de chaque propriété minière. Dans le premier cas, le crédit de droits miniers est enregistré comme un recouvrement d'impôts en vertu de la norme IAS 12, *Impôts sur le résultat*, ce qui génère en même temps un passif d'impôt différé et de charges d'impôts différés, car les frais d'exploration reportés n'ont plus de base d'impôt suite à la réclamation de la Société pour le crédit d'impôt remboursable. Dans le deuxième cas, il est prévu qu'aucun droit minier ne sera versé dans le futur. En conséquence, le crédit de droits miniers est comptabilisé comme une subvention gouvernementale en vertu de la norme IAS 20, *Comptabilisation des subventions publiques et informations à l'aide publique*, c'est-à-dire contre les actifs de prospection et d'évaluation.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

4. Principales méthodes comptables (suite)

- k) Crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources et crédit d'impôt remboursable relatif aux droits miniers (suite)

Étant donné que l'intention de la direction est de vendre les propriétés minières dans le futur, le crédit sur les droits miniers est comptabilisé comme une subvention gouvernementale en diminution des actifs de prospection et d'évaluation. La Société enregistre ce crédit à 16 % (16 % en 2013) applicable sur 50 % de la dépense admissible.

Les crédits liés aux ressources et les crédits liés aux droits miniers sont comptabilisés en diminution des dépenses d'exploration et d'évaluation lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront reçus et que la Société se conformera aux conditions associées aux crédits.

- l) Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans le bénéfice (la perte), sauf dans la mesure où ils se rapportent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres.

L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une année, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures.

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales. Aucun impôt différé n'est comptabilisé dans le cadre de la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui ne touche ni le bénéfice ni la perte comptable ou fiscale.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé peuvent être compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôt exigible, et si les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, qui ont l'intention de régler les passifs d'impôt exigible et de réaliser les actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

4. Principales méthodes comptables (suite)

l) Impôt sur les bénéfices (suite)

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales inutilisées ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés à la date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

m) Résultat par action

La Société présente le résultat de base et le résultat dilué par action pour ses actions ordinaires. Le résultat de base par action se calcule en divisant le bénéfice ou la perte attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après ajustement pour tenir compte des actions propres détenues. Aux fins du calcul du résultat dilué par action, le bénéfice ou la perte attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après ajustement pour tenir compte des actions propres détenues, doivent être ajustés pour tenir compte des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les bons de souscription d'actions et les options sur actions attribués aux membres du conseil d'administration et du personnel.

n) Information sectorielle

La Société a déterminé qu'elle n'a qu'un seul secteur opérationnel, soit l'exploration minière.

o) Nouvelles normes comptables

Les nouvelles normes, modifications de normes et interprétations suivantes sont en vigueur pour la première fois pour les périodes débutant le ou après le 1^{er} janvier 2014 et ont été appliquées au moment de la préparation de ces états financiers consolidés :

IFRIC 21, *Droits ou taxes*

En mai 2013, l'IASB a publié l'IFRIC 21, *Droits ou taxes*. L'IFRIC 21 s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014 et doit être appliquée de façon rétrospective. L'IFRIC 21 fournit des directives sur le traitement des droits ou des taxes conformément aux exigences de l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

4. Principales méthodes comptables (suite)

o) Nouvelles normes comptables (suite)

Modifications de l'IAS 32, Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

En décembre 2011, l'IASB a publié un document intitulé « Compensation des actifs financiers et des passifs financiers ». Les modifications de l'IAS 32 s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014. Ces modifications doivent être appliquées de façon rétrospective. Les modifications de l'IAS 32 précisent à quel moment l'entité a actuellement un droit juridiquement compensatoire d'opérer compensation et précisent également quand un mécanisme de règlement mène à un règlement net ou à un règlement brut équivalant à un règlement net. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

p) Nouvelles normes comptables et interprétations non encore adoptées

IFRS 9, Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version complète de l'IFRS 9, dite IFRS 9 (2014).

La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9 vise les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, et l'IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. L'adoption anticipée est permise. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas exigé et est permis uniquement si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori.

L'IFRS 9 (2014) met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En vertu de l'IFRS 9 (2014), les actifs financiers sont classés et évalués au coût amorti en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels.

La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers.

Elle modifie également le modèle de dépréciation en présentant un nouveau modèle des « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation.

L'IFRS 9 (2014) comprend aussi de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'aligner davantage la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture. Toutefois, elles offriront un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées aux fins de la gestion des risques satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture, et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

4. Principales méthodes comptables (suite)

p) Nouvelles normes comptables et interprétations non encore adoptées (suite)

Des dispositions transitoires particulières ont été établies aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture.

La Société envisage d'adopter l'IFRS 9 (2014) dans ses états financiers consolidés de la période annuelle ouverte le 1^{er} janvier 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été déterminée.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. La nouvelle norme s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017. L'application anticipée est permise.

L'IFRS 15 remplacera l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, l'IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et la SIC-31, *Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité*.

La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des produits : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation.

La nouvelle norme s'applique aux contrats avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS.

La Société envisage d'adopter l'IFRS 15 dans ses états financiers consolidés de la période annuelle ouverte le 1^{er} janvier 2017. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de cette norme n'a pas encore été déterminée.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2014	2013
Soldes de trésorerie	1 116 083 \$	57 563 \$

6. Placements temporaires

Au 31 décembre 2014, la Société avait déposé 800 000 \$ dans un placement temporaire portant intérêt à 1 %, échéant le 14 décembre 2015 et rachetable en tout temps.

7. Taxes à recevoir et autres

	2014	2013
Taxes de vente	67 416 \$	4 607 \$
Crédit d'impôt relatif aux ressources	127 750	95 386
Crédit de droits miniers	40 452	21 172
Autres	5 891	7 779
Taxes à recevoir et autres	241 509 \$	128 944 \$

8. Dépôts en fidéicommiss

Au 31 décembre 2014, la Société avait déposé 115 760 \$ dans un compte en fidéicommiss conformément aux exigences actuelles de garantie financière fixées par le « Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure » et la Commission de protection du territoire agricole pour les coûts futurs de restauration des sites Augmitto et Astoria sur la propriété de Rouyn (se référer à la note 14). Si les plans de fermeture de la mine présentés et approuvés par les organismes gouvernementaux sont modifiés, la garantie financière y afférente sera ajustée en conséquence.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

9. Convention d'option et d'entreprise en coparticipation avec Gold Fields Sudbury Exploration Corp.

Le 26 juin 2013, la Société a signé une convention d'option et d'entreprise en coparticipation avec Gold Fields Sudbury Exploration Corp., une filiale indirecte détenue à 100 % par Gold Fields Limited (« Gold Fields ») aux termes de laquelle la Société a octroyé à Gold Fields l'option d'acquérir une participation de 51 % dans la propriété Rouyn. Afin d'exercer son option, Gold Fields devait financer 19 millions \$ en dépenses d'exploration et de mise en valeur, ce qui comprenait un engagement ferme de Gold Fields de dépenser 4 millions \$ avant le 31 décembre 2014.

En juin 2014, Gold Fields a avisé la Société de son intention de se retirer de la convention d'option et d'entreprise en coparticipation relativement à la propriété Rouyn. Le montant d'insuffisance des dépenses de 4 millions \$ que Gold Fields s'était engagée à déboursier s'est élevé à 738 446 \$. Le montant de 268 819 \$ payé d'avance par Gold Fields a été retranché de cette somme. Par conséquent, le solde de 469 627 \$ a été payé en espèces à Yorbeau au cours du mois d'octobre 2014 et le montant de 738 446 \$ a été comptabilisé en réduction des coûts de propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation (se reporter à la note 10).

10. Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation

Propriétés minières

	2014			
	Rouyn	Beschefer	Autres	Total
Solde au début de l'exercice	2 831 770 \$	- \$	- \$	2 831 770 \$
Acquisition de propriétés minières	-	-	69 354	69 354
Solde à la fin de l'exercice	2 831 770 \$	- \$	69 354 \$	2 901 124 \$

	2013			
	Rouyn	Beschefer	Total	
Solde au début de l'exercice		2 831 770 \$	- \$	2 831 770 \$
Acquisition de propriétés minières		-	-	-
Solde à la fin de l'exercice		2 831 770 \$	- \$	2 831 770 \$

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

10. Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation (suite)

Actifs de prospection et d'évaluation

	2014		
	Rouyn	Beschefer	Total
Solde au début de l'exercice	16 142 612 \$	71 742 \$	16 214 354 \$
Acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation	456 250	-	456 250
Crédits de droits miniers et crédits relatifs aux ressources	(163 828)	-	(163 828)
Engagement non dépensé par Gold Fields	(738 446)	-	(738 446)
Solde à la fin de l'exercice	15 696 588 \$	71 742 \$	15 768 330 \$

	2013		
	Rouyn	Beschefer	Total
Solde au début de l'exercice	15 936 230 \$	71 742 \$	16 007 972 \$
Acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation	315 961	-	315 961
Crédits de droits miniers et crédits relatifs aux ressources	(109 579)	-	(109 579)
Solde à la fin de l'exercice	16 142 612 \$	71 742 \$	16 214 354 \$

a) Propriété Rouyn

Yorbeau détient une participation de 100 % dans la propriété Rouyn, laquelle est située dans les cantons de Rouyn et Beauchastel au Québec. La propriété Rouyn est composée d'une concession minière et d'un groupe de 94 claims miniers. Douze des quatre-vingt-quatorze claims miniers sont assujettis à une redevance de 50 000 \$ par année, payable à la Société Minière Alta inc., une compagnie contrôlée par un administrateur de Yorbeau.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

10. Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation (suite)

a) Propriété Rouyn (suite)

Une convention d'option et d'entreprise en coparticipation avec Gold Fields a été conclue le 26 juin 2013 et Gold Fields a avisé la Société de son intention de résilier l'option en juin 2014 (se reporter à la note 9).

b) Propriété Beschefer

En 2002, Yorbeau a conclu une entente avec Explorers Alliance Corporation (« Explorers »), aux termes de laquelle Yorbeau a acquis d'Explorers une participation de 80 % dans 149 claims miniers jalonnés en contrepartie de l'émission à Explorers de 350 000 actions ordinaires de catégorie A de Yorbeau. En 2005, Yorbeau a abandonné 12 de ces claims. La Société a également l'option d'acquérir, à tout moment, la participation résiduelle de 20 % détenue par Explorers dans la propriété en contrepartie d'un paiement en espèces de 500 000 \$ ou de l'émission à Explorers de 1 800 000 actions ordinaires de catégorie A supplémentaires de Yorbeau, au gré d'Explorers. Yorbeau détient également une participation de 100 % dans 120 claims situés dans les cantons de Beschefer. En juillet 2012, les 257 claims miniers qui forment la propriété Beschefer ont été convertis en un total de 115 claims désignés sur carte. Yorbeau détient une participation de 100 % dans 50 de ces claims et une participation de 80 % dans les 65 autres claims.

c) Propriété Ellison

En 2002, Yorbeau a signé une entente avec Mines Agnico-Eagle limitée (« Agnico »), aux termes de laquelle Yorbeau a transféré à Agnico tous ses intérêts dans la propriété Ellison en contrepartie d'un paiement en espèces de 1 000 000 \$, dont 500 000 \$ ont été reçus à la clôture et 500 000 \$ sont à recevoir lors du commencement de la production commerciale. Yorbeau détient également une redevance de 2,5 % sur le revenu net de fonderie sur la propriété Ellison quand le prix courant de l'or, tel qu'il est établi par l'Association de marché de métaux précieux de Londres, est de plus de 425 \$ US l'once.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

10. Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation (suite)

d) Propriétés de Cancor

Cancor a quatre propriétés en Algérie (In Ouzzal Nord, Tan Chaffao Ouest, Tirek Nord et Tan Chaffao Est). Les activités d'exploration sur ces propriétés sont suspendues pour des raisons de sécurité en lien avec l'instabilité civile présente au Nord du Mali (bordant la frontière sud-algérienne). La Société a demandé une prolongation de ses permis en raison d'une situation de force majeure et est en attente d'une réponse de la part des autorités algériennes.

Cancor a aussi six propriétés au Québec (Gemini, Turgeon, Kistabiche, Bonfortel, Poirier et Allard). Toutes ces propriétés sont en règle.

La Société évalue actuellement ses options concernant ces propriétés.

11. Acquisition d'actifs de Mines Cancor Inc.

Yorbeau et Mines Cancor Inc. (« Cancor ») ont complété une transaction aux termes de laquelle Cancor et 8860840 Canada Inc. (« 8860840 »), une filiale en propriété exclusive de Yorbeau, ont fusionné en date d'effet du 28 mai 2014. Aux termes de la fusion, les actionnaires de Cancor ont reçu une action ordinaire de catégorie A de Yorbeau et un demi-bon de souscription de Yorbeau pour chaque 12 actions ordinaires de Cancor (« le ratio de conversion »). Chaque bon de souscription entier de Yorbeau donne le droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de catégorie A de Yorbeau au prix de 0,30 \$ jusqu'à 17 heures le 31 décembre 2015 (l'« heure d'expiration »). Si, en tout temps avant l'heure d'expiration, le prix de clôture des actions ordinaires de Yorbeau à la Bourse de Toronto est égal ou supérieur à 0,45 \$ au cours de 20 jours boursiers consécutifs, Yorbeau peut, à son gré, accélérer l'heure d'expiration en donnant un avis de cette accélération au détenteur, auquel cas le bon de souscription expirera 30 jours suivant la date à laquelle cet avis est donné ou le 31 décembre 2015, selon la plus rapprochée de ces deux dates.

En vertu de la fusion, Yorbeau a émis un total de 8 181 793 actions de catégorie A et 4 090 871 bons de souscription aux actionnaires de Cancor en échange de leurs actions. La société résultant de la fusion est une filiale en propriété exclusive de Yorbeau dont la dénomination sociale est Mines Cancor Inc.

La Société a également annulé et remplacé chaque option non levée de Cancor par un droit permettant au détenteur de recevoir un paiement en espèces de la Société d'un montant équivalent à la plus-value que ce détenteur aurait réalisée à la date d'expiration de son option de Cancor en supposant que cette option de Cancor avait été levée pour des actions de la Société (ajustées quant au nombre et au prix de levée en fonction du ratio de conversion) en considérant le prix de clôture de l'action de la Société à la Bourse de Toronto à la date d'expiration de l'option de Cancor.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

11. Acquisition d'actifs de Mines Cancor Inc. (suite)

La transaction a été enregistrée comme une acquisition d'actifs étant donné que Mines Cancor Inc. ne correspond pas à la définition d'une entreprise selon l'IFRS 3, *Regroupement d'entreprises*.

Le coût des actifs acquis a été affecté aux actifs et passifs individuels identifiables d'après leurs justes valeurs relatives à la date d'acquisition.

La transaction a été évaluée à 1 359 941 \$. La répartition de la contrepartie payée est la suivante :

Contrepartie payée

Émission d'actions de Yorbeau (8 181 793 actions à 0,16 \$ l'action)	1 319 032 \$
Émission de bons de souscription de Yorbeau (4 090 871 bons à 0,01 \$ le bon)	40 909
	<hr/>
	1 359 941 \$

Actifs nets acquis

Trésorerie	1 452 722 \$
Comptes à recevoir	8 832
Propriétés minières	–
Fournisseurs et autres créditeurs	(101 613)
	<hr/>
	1 359 941 \$

La Société a enregistré le passif relié aux droits octroyés en remplacement des options de Cancor à la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes. À la date de la transaction et au 31 décembre 2014, la juste valeur de ces droits était nulle et leurs caractéristiques étaient les suivantes :

Date d'expiration	Nombre de droits	Prix d'exercice	Juste valeur
21 septembre 2014	31 250	0,60 \$	–
21 septembre 2015	37 500	1,20	–
22 septembre 2016	89 583	2,40	–
20 septembre 2017	89 583	0,90	–

Au 31 décembre 2014, le nombre de droits en circulation était de 216 666.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

12. Fournisseurs et autres créditeurs

	2014	2013
Comptes fournisseurs	293 156 \$	352 252 \$
Charges à payer	76 337	214 572
Fournisseurs et autres créditeurs	369 493 \$	566 824 \$

13. Prêt à court terme

En juin 2013, une tierce partie a avancé une somme de 500 000 \$ à la Société. Ce prêt portait intérêt au taux de 12 % par année et n'était pas garanti. Au cours de l'exercice, des intérêts de 4 603 \$ ont été imputés aux charges d'intérêts. Le 29 janvier 2014, la Société a remboursé la totalité de ce prêt plus des intérêts payables de 38 795 \$.

14. Provisions

La provision de la Société se compose d'obligations liées à des coûts de restauration de sites associés aux activités de remise en état et de fermeture des sites Astoria et Augmitto sur la propriété Rouyn, conformément aux exigences du « Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure » et de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*. Pour déterminer les coûts estimatifs, la Société tient compte de facteurs tels que les changements dans les lois et les règlements et les exigences en vertu de permis existants. La Société prévoit des coûts de restauration totaux en lien avec les réglementations mentionnées ci-dessus de 592 000 \$ et 24 000 \$, respectivement. La Société est actuellement en discussion avec les autorités gouvernementales pour l'approbation du plus récent plan de fermeture des sites miniers et la provision sera ajustée en conséquence, si nécessaire. Tout ajustement futur relatif à cette provision aura une incidence sur la situation financière de la Société.

La Société a déjà déposé des montants de 91 760 \$ et 24 000 \$ auprès des autorités gouvernementales (se reporter à la note 8) en satisfaction partielle des exigences de garanties financières pour les sites Astoria et Augmitto. La Société est actuellement en attente d'une réponse des autorités concernant le montant et la forme des garanties supplémentaires pouvant être requises.

L'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2013 a été révisé pour refléter la situation ci-dessus en augmentant les provisions par 669 210 \$, les dépôts en fidéicommiss par 91 760 \$ et les propriétés minières par 577 450 \$.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

14. Provisions (suite)

La provision pour les coûts de restauration de sites a fluctué comme suit durant l'exercice :

	2014
Solde au 31 décembre 2013	669 210 \$
Provision utilisée durant l'exercice	(53 335)
Solde au 31 décembre 2014	615 875 \$

15. Capital social et bons de souscription

Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A, sans valeur nominale

Les actions ont fluctué comme suit pendant l'exercice :

	2014		2013	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde au début de l'exercice	174 385 206	42 016 618	174 385 206	42 016 618
Émission d'actions				
Placement privé - espèces	9 515 002	1 712 700	—	—
Conformément à l'acquisition de Cancor	8 181 793	1 319 032	—	—
Placement privé - actions accréditatives	16 710 000	1 336 800	—	—
Passif lié aux actions accréditatives	—	(250 650)	—	—
Solde à la fin de l'exercice	208 792 001	46 134 500	174 385 206	42 016 618

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

15. Capital social et bons de souscription (suite)

Le 24 mars 2014, la Société a complété un placement privé de quatre tranches. La Société a émis au total 9 515 002 unités au prix de 0,18 \$ par unité pour un produit brut de 1 712 700 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de catégorie A de la Société et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur d'acheter une action ordinaire de catégorie A au prix de 0,30 \$ jusqu'au 31 décembre 2015. La Société a émis un total de 4 757 500 bons de souscription. En lien avec ce placement privé, la Société a également émis 55 555 bons de souscription pouvant être exercés au prix de 0,30 \$ par bon de souscription jusqu'au 31 décembre 2015. La Société a comptabilisé ces bons de souscription à titre de rémunération en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes. À la date d'émission, la juste valeur moyenne pondérée de chaque bon de souscription était de 0,01 \$ pour un montant total de 451 \$.

Le 28 mai 2014, la Société a complété une acquisition d'actifs, dont les détails sont décrits dans la note 11, lors de laquelle elle a émis un total de 8 181 793 unités pour toutes les actions en circulation de Mines Cancor Inc. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de catégorie A de la Société et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur d'acheter une action ordinaire de catégorie A au prix de 0,30 \$ jusqu'au 31 décembre 2015. La Société a émis 4 090 871 bons de souscription. La Société a comptabilisé ces bons de souscription en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes. À la date d'émission, la juste valeur moyenne pondérée de chaque bon de souscription était de 0,01 \$ pour un montant total de 40 909 \$.

Le 3 décembre 2014, la Société a complété un placement privé et a émis au total 12 500 000 actions accréditives au prix de 0,08 \$ par action pour un produit brut de 1 000 000 \$. À la date de la clôture, la Société a versé à M Partners Inc. une rémunération d'intermédiaires de 7 % du produit brut du placement et a émis 875 000 bons de souscription pouvant être exercés au prix de 0,08 \$ par action jusqu'au 3 décembre 2016. La Société a comptabilisé ces bons de souscription en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes. À la date d'émission, la juste valeur moyenne pondérée de chaque bon de souscription était de 0,01 \$ pour un montant total de 8 265 \$.

Le 31 décembre 2014, la Société a complété un placement privé et a émis au total 4 210 000 actions accréditives au prix de 0,08 \$ par action pour un produit brut de 336 800 \$.

La valeur comptable de ces actions accréditives est présentée avec déduction faite du passif lié aux actions accréditives de 250 650 \$ qui a été comptabilisé au moment de leur émission le 3 décembre 2014 et le 31 décembre 2014.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

15. Capital social et bons de souscription (suite)

Le nombre de bons de souscription en circulation a fluctué comme suit pendant l'exercice :

	2014	2013
Solde au début de l'exercice	200 000	200 000
Bons de souscription émis		
Placement privé	4 757 500	–
Commissions d'intermédiaires	930 555	–
Relativement aux relations avec des investisseurs	–	200 000
Aux actionnaires de Mines Cancor	4 090 871	–
Bons de souscription expirés	–	(200 000)
Solde à la fin de l'exercice	9 978 926	200 000

Les hypothèses utilisées dans la mesure de la juste valeur des bons de souscription sont les suivantes :

	2014	2013
Taux d'intérêt sans risque	1,05 %, 1,02 %, 1,03 %	1,89 %
Durée de vie prévue	1,58 an, 1,88 an, 2 ans	5 ans
Volatilité prévue	40,00 %, 37,33 %, 38,17 %	71,99 %
Dividende prévu	–	–

Au 31 décembre 2014, les bons de souscription suivants étaient en circulation :

- 200 000 bons de souscription à 0,25 \$ le bon expirant à la première des dates suivantes à survenir i) le 31 janvier 2015 ou ii) la date qui marque le premier anniversaire de la date à laquelle prendront fin les ententes de consultation avec les firmes de relations publiques.
- 8 903 926 bons de souscription à 0,30 \$ le bon expirant le 31 décembre 2015;
- 875 000 bons de souscription à 0,08 \$ le bon expirant le 3 décembre 2016.

Toutes les options d'achat d'actions et les bons de souscription en circulation à la fin de l'exercice pourraient diluer le bénéfice par action de base dans le futur.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

16. Régime d'options d'achat d'actions

Au 31 décembre 2014, 13 983 334 actions ordinaires de catégorie A étaient réservées pour émissions futures en vertu du régime d'options d'achat d'actions pour le bénéfice des administrateurs, des employés et des fournisseurs de services de la Société. Les options d'achat d'actions sont émises à un prix de levée correspondant au dernier prix de clôture des actions ordinaires de catégorie A à la Bourse de Toronto avant l'octroi de l'option.

À l'assemblée annuelle de la Société en juin 2014, le régime a été modifié afin de retirer les dispositions prévoyant des délais obligatoires avant l'acquisition de droits en vertu du régime et afin d'y prévoir que les administrateurs pourront déterminer, à leur seule discrétion au moment de cet octroi, si des délais avant l'acquisition de droits en vertu du régime doivent être imposés à toute option octroyée en vertu du régime.

Au cours de l'exercice, aucune option n'a été octroyée en vertu du régime.

Les hypothèses utilisées dans la mesure de la juste valeur à la date d'attribution des options d'achat d'actions sont les suivantes :

	2014	2013
Taux d'intérêt sans risque	–	1,89 %
Durée de vie prévue	–	5 ans
Volatilité prévue	–	71,99 %
Dividende prévu	–	–

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

16. Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Le nombre d'options d'achat d'actions en circulation à l'intérieur du régime de la Société a fluctué comme suit pendant l'exercice:

	2014		2013	
	Nombre d'options d'achat d'actions	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions	Prix de levée moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	8 358 334	0,24 \$	5 333 334	0,23 \$
Annulées	(50 000)	0,25	—	—
Expirées	(1 713 334)	0,16	—	—
Renoncées	(235 000)	0,25	—	—
Attribuées	—	—	3 025 000	0,25
Solde à la fin de l'exercice	6 360 000	0,26 \$	8 358 334	0,24 \$
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	3 560 000	0,26 \$	3 516 667	0,21 \$

Au 31 décembre 2014, les options d'achat d'actions suivantes étaient en circulation :

- 250 000 options à 0,28 \$ l'action jusqu'au 11 mars 2015;
- 620 000 options à 0,25 \$ l'action jusqu'au 3 novembre 2015;
- 50 000 options à 0,24 \$ l'action jusqu'au 24 février 2016;
- 2 500 000 options à 0,27 \$ l'action jusqu'au 2 février 2017;
- 200 000 options à 0,27 \$ l'action jusqu'au 1^{er} mai 2017;
- 2 975 000 options à 0,25 \$ l'action jusqu'au 12 août 2018.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

16. Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Le nombre d'options d'achat d'actions en circulation en dehors du régime de la Société a fluctué comme suit pendant l'exercice:

	2014		2013	
	Nombre d'options d'achat d'actions	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions	Prix de levée moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	–	– \$	–	– \$
Attribuées	500 000	0,18	–	–
Annulées	(500 000)	0,18	–	–
Solde à la fin de l'exercice	–	– \$	–	– \$
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	–	– \$	–	– \$

Le 10 avril 2014, la Société a émis 500 000 options en dehors du régime pouvant être levées à 0,18 \$ par action en relation avec une entente de consultation avec un administrateur et dirigeant de la Société. Ces options ont été acquises immédiatement et expiraient le 10 avril 2019. Ces options étaient assujetties à l'approbation des actionnaires et elles ont été approuvées à l'assemblée annuelle de la Société tenue en juin 2014. La Société a comptabilisé ces options en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes. À la date d'émission, la juste valeur moyenne pondérée de chaque option était de 0,09 \$ pour un montant total de 45 805 \$. Le 22 août 2014, l'entente et les options ont été annulées.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

16. Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Les hypothèses utilisées dans la mesure de la juste valeur à la date d'attribution sont les suivantes :

	2014	2013
Taux d'intérêt sans risque	1,67 %	–
Durée de vie prévue	5 ans	–
Volatilité prévue	65,02 %	–
Dividende prévu	–	–

Au 31 décembre 2014, il n'y avait aucune option d'achat d'actions en dehors du régime qui était en circulation.

17. Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt (économie) attribuable aux résultats diffère des montants calculés par application du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 26,9 % (26,9 % en 2013) en raison des éléments suivants :

	2014	2013
Perte et perte du résultat étendu de l'exercice	(1 519 799)\$	(1 204 758)\$
Économie d'impôt attendue	(408 826)	(324 080)
Augmentation (diminution) des impôts résultant des éléments suivants		
Paiements fondés sur les actions non déductibles	73 059	71 547
Variation des actifs d'impôts différés non reconnus	(9 769)	–
Pertes de l'exercice non comptabilisées	333 062	252 533
Autres	12 474	–
Total de l'économie d'impôt sur le revenu	– \$	– \$

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

17. Impôt sur les bénéfices (suite)

Au 31 décembre 2014, la Société dispose de frais d'exploration et d'autres frais d'environ 28 840 683 \$, qui sont reportés prospectivement et indéfiniment aux fins fiscales et qui peuvent être utilisés pour réduire le revenu imposable d'exercices futurs. La Société dispose aussi de pertes fiscales d'environ 15 731 000 \$ pour réduire son revenu imposable au cours des prochains exercices. Ces pertes, dont l'effet n'a pas été reconnu aux états financiers consolidés, expirent comme suit :

2014	480 000 \$
2015	525 000
2024	346 000
2025	469 000
2026	1 229 000
2027	1 648 000
2028	1 765 000
2029	2 015 000
2030	1 873 000
2031	1 685 000
2032	1 631 000
2033	1 313 000
2034	752 000
Total	15 731 000 \$

Les actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés, car il n'est pas probable que des bénéfices imposables futurs soient disponibles et à l'encontre desquels des pertes fiscales non utilisées et des crédits d'impôt non utilisés pourraient être imputés. Les actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés à l'égard des éléments suivants :

	2014	2013
Perte d'exploitation	4 237 000 \$	2 896 000 \$
Frais de financement liés aux capitaux propres	87 000	56 000
Équipement	137 000	129 000
Propriétés minières	1 246 000	1 053 000
Actifs de prospection et d'évaluation	1 429 000	—
Provisions	166 000	180 000
Actifs d'impôts différés non comptabilisés	7 302 000 \$	4 314 000 \$

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

17. Impôt sur les bénéfiques (suite)

Les variations dans les différences temporelles au cours des exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 se détaillent comme suit :

	Solde au 31 décembre 2013	Comptabilisé aux résultats	Solde au 31 décembre 2014
Actifs d'impôts différés			
Propriétés minières	503 000 \$	(192 000)\$	311 000 \$
Passifs d'impôts différés			
Actifs de prospection et d'évaluation	(503 000)	192 000	(311 000)
	– \$	– \$	– \$

	Solde au 31 décembre 2012	Comptabilisé aux résultats	Solde au 31 décembre 2013
Actifs d'impôts différés			
Propriétés minières	474 000 \$	29 000 \$	503 000 \$
Passifs d'impôts différés			
Actifs de prospection et d'évaluation	(474 000)	(29 000)	(503 000)
	– \$	– \$	– \$

18. Engagements et éventualités

La Société s'est engagée par baux pour la location de locaux. Les paiements minimums exigibles sont les suivants :

	2014	2013
Un an et moins	43 082 \$	42 262 \$

Les contrats de location sont des contrats standards de l'industrie. Le bail des locaux est principalement basé en fonction de la superficie.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

18. Engagements et éventualités (suite)

La Société s'est engagée à effectuer des travaux de prospection et d'évaluation admissibles pour un montant de 1 336 800 \$ d'ici décembre 2015 en lien avec les financements accreditifs réalisés en 2014. Au 31 décembre 2014, la Société n'avait pas encore effectué des travaux admissibles.

Il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales pourrait avoir des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs. Dans un tel cas, la Société indemniserait chaque souscripteur d'actions accreditives pour les impôts supplémentaires à payer par le souscripteur à la suite de l'échec de la Société à renoncer aux dépenses admissibles comme convenu.

19. Charges administratives

	2014	2013
Honoraires professionnels	517 450 \$	364 531 \$
Relations avec des investisseurs	238 416	118 663
Salaires	269 340	248 815
Divers	67 662	55 146
Loyer	59 378	49 399
Redevances	50 000	50 000
Assurance	38 551	42 336
Taxes, permis, honoraires	37 404	12 372
Coûts de la fusion	155 342	-
Renversement d'une provision pour une réclamation	(75 215)	-
Total	1 358 328 \$	941 262 \$

20. Instruments financiers et gestion des risques financiers

Gestion des risques

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, y compris des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

20. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que sa politique en matière de gestion des risques financiers se détaillent comme suit :

a) Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité de subir une perte à la suite du défaut par une autre partie de respecter ses engagements selon les modalités d'un contrat. Les instruments financiers qui exposent potentiellement la Société à des risques de concentration de crédit sont principalement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements temporaires et les dépôts en fidéicomis qui sont détenus dans des institutions financières de grande qualité.

b) Risque lié aux taux d'intérêt

La trésorerie et les équivalents de trésorerie portent intérêt à un taux variable et exposent donc la Société au risque de variation de juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Les autres actifs et passifs financiers ne portent pas intérêt et, conséquemment, n'exposent pas la Société à des risques liés aux taux d'intérêt.

c) Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes tels les placements privés. La Société établit des prévisions de trésorerie pour s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour respecter ses obligations. L'obtention de nouveaux fonds permet à la Société de poursuivre ses activités, mais il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir malgré le fait qu'elle a réussi dans le passé.

d) Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des placements temporaires, des taxes à recevoir et autres, des fournisseurs et autres crédateurs, du montant dû à des administrateurs et actionnaires et du prêt à court terme correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de l'échéance rapprochée de ces instruments.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

21. Informations concernant le capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont d'assurer la continuité d'exploitation tout en maintenant les programmes d'exploration en cours ainsi que le développement des actifs miniers, de fournir un fonds de roulement suffisant afin de respecter ses engagements en cours et de poursuivre d'éventuels investissements.

La Société gère la structure de son capital et y fait des ajustements en conformité avec les objectifs susmentionnés ainsi qu'à la lumière des changements de conditions économiques et des risques caractéristiques des actifs sous-jacents. Dans la gestion de la structure de son capital, la Société inclut les composantes des capitaux propres. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la Société peut émettre de nouvelles actions, acquérir ou céder des actifs ou modifier les sommes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et les placements temporaires. La Société ne prévoit pas se servir d'emprunts à long terme avant qu'elle ne génère des revenus. Il n'y a aucune politique concernant les dividendes. La Société n'est sujette à aucune obligation externe concernant son capital. La gestion du capital par la Société est demeurée inchangée depuis l'exercice précédent.

22. Transactions avec des parties liées

Transactions avec les principaux dirigeants

La rémunération des membres du conseil d'administration et de la haute direction de la Société comprend :

	2014	2013
Avantages du personnel à court terme	129 410 \$	100 003 \$
Paiements fondés sur des actions	219 161	167 923
Total	348 571 \$	267 926 \$

Autres transactions avec des parties liées

Au cours de l'exercice, un cabinet d'avocats, dans lequel un administrateur et dirigeant de la Société est associé, a fourni des services juridiques et de consultation pour un montant de 465 235 \$ (335 385 \$ en 2013) imputé aux charges administratives, ainsi que des services relativement à du financement pour un montant de 64 467 \$ (25 075 \$ en 2013) imputé aux frais de financement lié aux capitaux propres, totalisant 529 702 \$ (360 460 \$ en 2013). Au 31 décembre 2014, les créiteurs comprennent 167 127 \$ (181 933 \$ en 2013) payables à ce cabinet d'avocats.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

22. Transactions avec des parties liées (suite)

Autres transactions avec des parties liées (suite)

Le poste de charges administratives aux états consolidés du résultat global comprend un montant de 50 000 \$ (50 000 \$ en 2013) payé à titre de redevance à la Société Minière Alta inc., une compagnie contrôlée par un administrateur de Yorbeau (note 10 a)).

Un administrateur et un ancien administrateur de la Société ont fourni des services de relations avec des investisseurs pour un montant de 40 000 \$ (20 000 \$ en 2013) et 115 000 \$ (néant en 2013) imputés aux charges administratives. Au 31 décembre 2014, les charges à payer à ces administrateurs sont de néant (10 000 \$ en 2013) et de néant (néant en 2013), respectivement.

De plus, les actifs de prospection et d'évaluation comprennent des frais de consultation d'un montant de néant (30 000 \$ en 2013) facturés par un administrateur et dirigeant. Le poste de charges administratives aux états consolidés du résultat global comprend des frais de consultation d'un montant de 74 000 \$ (30 000 \$ en 2013) facturés par le même administrateur et dirigeant. Au 31 décembre 2014, les comptes à payer à cet administrateur sont de 21 934 \$ (22 995 \$ en 2013).

Au cours de l'année, certains administrateurs ont consenti des prêts totalisant 50 000 \$ à la Société, ce qui a porté le total des prêts consentis à 450 000 \$. Ces prêts portaient intérêt à un taux entre 10 % et 12 % par année et étaient remboursables sur demande. Pendant l'année, des intérêts de 8 699 \$ ont été imputés aux charges d'intérêts et une somme de 450 000 \$ a été remboursée plus les intérêts de 34 316 \$. Au 31 décembre 2014, il n'y a plus de prêts en cours.

Ces opérations effectuées dans le cours normal des activités de la Société ont été mesurées à la valeur d'échange, qui a été établie et acceptée par les parties liées.

23. Événements postérieurs

Le 31 janvier 2015, la Société a clôturé une transaction d'achat et de vente avec Ressources Cogitore Inc. (« Cogitore »). Aux termes de la transaction, la Société a acquis la presque totalité des actifs d'exploration de Cogitore en contrepartie de l'émission de 25 000 000 d'actions pour un total de 1 500 000 \$. Cette transaction a été comptabilisée à titre d'acquisition d'actifs.

Les actifs d'exploration acquis par Yorbeau consistent en sept propriétés d'exploration de métaux de base situées dans la très prometteuse ceinture Abitibi du Québec et de l'Ontario, ainsi qu'une carothèque et un immeuble à bureaux situés à Chibougamau.